



Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal du 1er Juillet 2010

Lettre du Maire

Sommaire

Lettre du Maire	1
Fermeture mairie	
Décibels	
Circulation	2
Info comité des fêtes	3
FC Conchy/Boulogne	
Club pétanque	4
Permanence NANTAISE	
Assurance Maladie	5
Anciens combattants	
Réunion de conseil 30/04/2010	6
Réunion de conseil 15/06/2010	7
Etat-Civil	
Info Paroisse	8
Mémento	
Recensement militaire	
Infos utiles	9
Répertoire Téléphonique	

Au premier juillet, nous allons quelque peu bousculer vos habitudes, en effet le secrétariat de mairie ne sera plus ouvert le samedi matin. Du fait de la suppression des cours à l'école cette matinée, les visites sont devenues moins fréquentes.

Cependant pour faciliter l'accès aux personnes qui travaillent à l'extérieur du village les permanences du mardi et du jeudi seront prolongées jusqu'à **19 heures** et au besoin, le premier samedi du mois, nous pourrons vous accueillir le matin sur rendez-vous uniquement.

Depuis deux ans, avec le comité des fêtes nous organisons un pique-nique le 14 juillet, moment de rencontre et de convivialité qui permet le dialogue entre les générations mais aussi le contact entre les anciens et les nouveaux habitants de notre village, cependant pour plus de sécurité et pour pouvoir en cas de mauvais temps se réfugier dans la salle des fêtes nous avons déplacé ces festivités place des fêtes.

Nous appelons régulièrement dans ces pages au sens civique et nous allons le faire une nouvelle fois, trop souvent le respect de l'autre et du bien d'autrui

est ignoré, bruit, dépôt de déchets sauvages, non respect du code de la route, etc. Tout un chacun peut par quelques gestes simples apporter son écot à la lutte contre la pollution et le changement climatique dont on parle de plus en plus, mais aussi maintenir la qualité de vie et la sérénité dans notre village.

Depuis le mois d'avril le réseau « bien vieillir chez soi » est en place, il permet de ne plus avoir qu'un interlocuteur pour mettre en place et suivre le maintien à domicile des personnes dépendantes ou handicapées.

Vous pouvez vous renseigner auprès des professionnels de santé ou à la mairie.

Permettez-moi de vous souhaiter un bel été, pour permettre à tous grâce au soleil de reprendre des forces pour affronter la rigueur de l'hiver.

Yves LEMAIRE

Fermeture de la Mairie en AOÛT

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 1 au 28 Août inclus.

En cas de besoin contacter le 03 44 85 01 24 en laissant un message sur le répondeur.

DECIBELS

Depuis le début du printemps, la végétation a repris vigueur, les jardins et espaces verts ont retrouvé leurs belles couleurs et les tondeuses ont elles aussi repris leurs activités !!!!!.

Depuis le début du printemps, plusieurs signes de mécontentement se sont aussi manifestés et remontés à la mairie. Les causes étant bien sûr liées aux heures d'utilisation des tondeuses.

Le conseil municipal n'a pas pris d'arrêté pour réglementer les horaires de tontes. Nous avons simplement rappeler dans le Conchylien n° 60 qu'un arrêté préfectoral réglemente les jours et les tranches horaires pendant lesquelles les travaux de jardinage générant quelques décibels sont autorisés .

Extraits de l'Arrêté Préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans le Département de l'Oise.

Article 7: les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

*Du lundi au vendredi de 8H à 12H et de 13H30 à 19H30,

*Les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H,

*Les dimanches et jours fériés de 10H à 12H.

Article 22: les infractions au présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Tous les articles de cet arrêté sont consultables sur le net ou à la mairie.

Avec un peu de considération pour son voisinage et un peu d'organisation, il est possible de vivre en bonne harmonie , et d'éviter les conflits de proximité stériles qui pourrissent la vie quotidienne.

Nombre de communes arrivent à respecter ces consignes, pourquoi pas Conchy Les Pots?



CIRCULATION



Avec les nouvelles constructions dans les rues du Sagnier, de la Harache, de la Marlière, et François Cousin la circulation des véhicules a normalement augmenté. Ces voiries sont par nature étroites et encaissées. Devant les difficultés techniques et surtout financières pour y implanter des trottoirs nous devons redoubler de prudence et de vigilance pour circuler.

Les piétons, cyclistes, motos, voitures et tracteurs doivent se partager l'espace réservé à la circulation en gardant bien à l'esprit que d'autres personnes, riveraines ou de passage ainsi que de nombreux enfants s'y déplacent aussi.

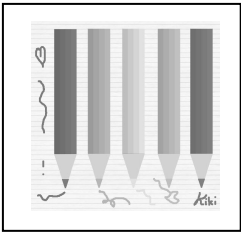
Pour la sécurité de tous respectons une allure modérée.



Patrick KUSZPA

Infos Comité

Cela s'est passé :

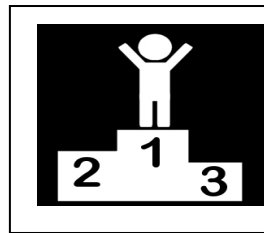


Le Samedi 10 Avril : 32 enfants ont participé au 14^{ème} concours de dessins intercommunal organisé par la bibliothèque sur le thème « Les fruits de notre Région ».

La Municipalité a récompensé tous les participants le 3 juin en présence de M. LEMAIRE, Maire, M. KUSZPA, 1^{er} Adjoint, Mme GUIOT, Présidente de la Bibliothèque, Mmes HENNON et MARCHAND, et de nombreux parents. Un pot de l'amitié a clôturé cette sympathique manifestation. Les vainqueurs de chaque catégorie participeront au concours final lors des portes ouvertes de la bibliothèque à Boulogne la Grasse le 8 août dans le cadre de la brocante.

Vainqueurs par catégorie :

4/5 ans : Clémentine BAUDINE
6/7 ans : Josua-David LEBLANC
8/9 ans : Lillah BAUDINE
10/11 ans : Emelyne CAMPION
12/13 ans : Clément LEFEVRE
14/15 ans : Mickaël VAILLANT



Je souhaite bonne chance à nos 6 représentants.

Bientôt !!!!

Les 13 et 14 Juillet : Fête Nationale



Le 13 juillet à 21 heures : rassemblement à la salle des fêtes pour la traditionnelle retraite aux flambeaux (lampions gratuits), puis retour à la salle des fêtes pour le feu d'artifice avec un bal gratuit animé par CREANIM.



Le 14 juillet à 11h30 : cérémonie au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité. Cette année, le vin d'honneur et le repas champêtre se dérouleront aux abords de la salle des fêtes. Des tables, bancs, barnum et barbecues seront à votre disposition pour ce repas. Apporter votre panier pique-nique et boules de pétanque. En cas de mauvais temps, la salle des fêtes sera mise à disposition. Venez nombreux participer à ce repas républicain.

Le 17 juillet de 10h à 12h : INSCRIPTION UNIQUE pour la brocante à la salle des fêtes.

Les 24, 25, 26 juillet : Fête Communale et Brocante

Le 24 juillet à 21 heures : Ouverture de la fête communale avec attractions foraines et dans la salle des fêtes spectacle gratuit par « Les Jeunes talents du Pays des Sources » qui interpréteront les chansons d'hier et d'aujourd'hui. Venez nombreux les encourager !!

Le 25 juillet : Dès 6 heures : Ouverture de la 20^{ème} brocante (Rue de Flandres à partir de la Mairie jus qu'à la rue de la Recette). Aucun déballage autorisé en dehors de ce périmètre. Pour la sécurité, M. Le Maire demande aux riverains de prendre toutes dispositions pour stationner leurs véhicules en dehors de la brocante ; la circulation étant interdite durant le déroulement de cette importante manifestation. Je rappelle qu'une permanence unique aura lieu le samedi 17 juillet de 10h à 12h. N'oubliez pas les documents indispensables pour l'inscription au livret de police. Nous espérons une météo favorable comme l'année dernière. Continuité de la fête foraine.

Le 26 juillet en fin d'après-midi : distribution de tickets gratuits aux enfants de Conchy pour les différentes attractions.

J'espère que ce programme rassemblera de nombreux CONCHYLIENS.

***Au plaisir de se retrouver,
Pour le Comité des Fêtes,***

***Le Président,
Jean GRELIN***

FOOTBALL CLUB CONCHY BOULOGNE

DERNIERES NOUVELLES :

Pour les internautes : le FC CONCHY , dispose d'un blog où les progrès de l'équipe, les matchs, sont annoncés par M. JEREMY.

Retrouvez le sur : **fc-conchyboulagne.footeo**

Bilan fin de saison :

le club se place 10ème avec 4 victoires, 16 défaites. Un manque d'effectifs a compromis la bonne marche de progrès mise en place.

Le Club reste en 3ème division et nous pensons pouvoir renforcer ses points faibles.

L'effectif reste le même : 1 seul départ, 3 arrivées.

Assemblée Générale : vendredi 2 juillet à 19h , salle des fêtes de Conchy les Pots.

Animations :

Je remercie toutes les personnes qui ont joué le jeu pour le Club, lors de la fête des mères à Boulogne et Conchy.

Merci : à Shopi de Laneuville sur Reissons pour son aide, à Madame Vaillant boulangère, à Madame Valero de Roye sur Matz et Léo de Boulogne, nos sponsors sans qui le Club ne survivrait pas.

A NOTER : samedi 17 juillet, salle des Fêtes de Conchy

Soirée champêtre, dansante avec repas froid.....fromage et profiteroles de Jeannine.

Merci à nos supporters qui bravent tous les temps et le froid. Merci à eux, ils se reconnaîtront..

Nous comptons sur vous....à plus.



Bernard et ses footeux.

LE CLUB DE PETANQUE DE CONCHY



Vous souhaitez, avec l'arrivée de l'été...enfin !....de reprendre nos parties de pétanque. Prochain concours ouvert mi-août, avec soirée champêtre.

Surveillez votre boîte à lettres.

Nous sommes très heureux de passer de bons moments ensemble, dans un bon esprit.

Nous accueillons tous les Conchyliens de tout âge, qui veulent venir jouer avec nous le samedi après-midi de 15 H à 18 H. Pour ce fait, retrouvons-nous rapidement.

Faites chauffer les boules.

Le Président, Joël Tassart tél. 03.44.85.07.27

PERMANENCE NANTAISE DES EAUX

Une permanence concernant la facturation aura lieu

A LA MAIRIE LE 18 AOUT DE 10h à 12h.

Suivez vos remboursements en temps réel sur le site Internet de l'Assurance Maladie www.ameli.fr

Sur le site Internet de l'Assurance Maladie www.ameli.fr, créez dès maintenant votre « **compte ameli** ». Sur cet espace personnalisé et confidentiel, vous pourrez ainsi, en quelques clics :

Suivre en temps réel vos remboursements. Plus besoin d'attendre votre relevé papier pour connaître, en détail, le remboursement de vos consultations, examens, médicaments ou suivre le versement de vos indemnités journalières. De plus le 1^{er} jour de chaque mois, vous pouvez consulter le relevé de vos remboursements du mois précédent, ainsi que ceux des cinq derniers mois.

Télécharger vos relevés mensuels de prestations.

Savoir où vous en êtes de vos participations forfaitaires et franchises.

Utiliser le formulaire de contact pour un échange d'information avec votre Caisse d'Assurance Maladie, 24h/24 et 7 jours/7.

Effectuer en ligne certaines démarches courantes sans avoir à vous déplacer (demander une carte européenne d'assurance maladie, une attestation de droits, une attestation de paiement d'indemnités journalières, déclarer un changement d'adresse...).

Visualiser le paiement des pensions d'invalidité.

Mode d'emploi pour créer votre « compte ameli »...

Munissez-vous de votre numéro d'immatriculation et de votre code confidentiel*. Rendez-vous ensuite sur www.ameli.fr et cliquez sur l'encadré intitulé « **Mes remboursements en temps réel... j'ouvre mon compte** » et laissez-vous guider !

**Si vous avez perdu votre code confidentiel ou si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez en faire la demande directement sur www.ameli.fr ou par téléphone au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).*

Sur www.ameli.fr, le suivi de vos remboursements en temps réel...
En quelques clics, c'est tout de même plus pratique !

ANCIENS COMBATTANTS

L'association des Anciens Combattants remercie toutes les personnes présentes au monument aux morts pour la commémoration du 8 mai, et espère votre présence pour la cérémonie du 14 Juillet.

A bientôt

Le Président

JAQUES CLEVY

Date de convocation : 22/04/2010

Date d'affichage : 22/04/2010

Nbre en exercice : 15

Nbre de présents : 11

Nbre de suffrages : 11

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Avril 2010

L'An Deux Mil dix le 30 Avril à 20 heures 30 Minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 26 avril s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Lemaire Yves, Maire.

Etaient présents: MMS Lemaire Yves, Kuszpa Patrick, Puille Jean-Philippe, Grelin Jean, Quillet Philippe, Baillon Michel, Cleuet Guy, Carlier Francis, Dewidehem Yvon, Hucher Vincent, Melle Chaumette Catherine,

Absents Excusés : Mesdames Pinsson Marie-Christine et Domalain Ghislaine, Messieurs Snoeck Eric et George Jacky.

Secrétaire de séance: Melle Chaumette Catherine

Monsieur le Maire donne lecture du Procès Verbal précédent et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Etude Géotechnique phase 2 et Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé concernant les travaux de création des réseaux de collecte et de l'unité de traitement des eaux usées

Monsieur le Maire présente les résultats des examens des offres effectués dans le cadre de la consultation concernant le choix d'un bureau d'études pour la réalisation des études géotechniques de phase 2 sur le tracé du futur réseau d'assainissement et futur site de traitement, ainsi que le choix d'un coordonnateur SPS, et sollicite les aides du Conseil Général de l'Oise et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

- ⇒ ICSEO pour un montant de 15 055 € TTC « offre la mieux disante » concernant la réalisation des études géotechniques de phase 2.
- ⇒ CFC pour un montant de 3600.50 € TTC « offre la mieux-disante » concernant la mission de coordonnateur SPS.

FCTVA –Remboursement anticipé des attributions du fonds de compensation pour la TVA.

Monsieur le Maire souhaite bénéficier du remboursement anticipé de la tva sur les investissements, sollicite le Préfet pour bénéficier de cet avantage et décide de signer la convention. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Permanences secrétariat de Mairie

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'à partir du 1 er juillet 2010 les permanences de la Mairie seront les suivantes :

Mardi et Jeudi de 14h à 19h

Les permanences du Samedi matin sont supprimées, mais en cas de besoin une permanence pourra éventuellement être assurée un samedi par mois, uniquement sur rendez-vous.

Indemnité représentative de logement des Instituteurs – année 2010

Pour l'année 2010, le conseil municipal décide d'émettre le taux de progression à 2% .

Séance levée à 22h15

Date de convocation : 11 juin 2010
Date d'affichage : 11 juin 2010
Nbre en exercice : 15
Nbre de présents : 10
Nbre de suffrage : 10

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 JUIN 2010

L'An Deux Mil dix le 15 juin à 20 heures 30 Minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 11 juin 2010 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Lemaire Yves, Maire.

Etaient présents: Messieurs Yves LEMAIRE, Patrick KUSZPA, Jean-Philippe PUILLE, Jean GRELIN, Philippe QUILLET, Francis CARLIER, Eric SNOECK, Guy CLEUET, Vincent HUCHER, et Madame Marie-Christine PINSSON.

Absents : Mme Domalain Ghislaine , Melle Chaumette Catherine (remis un pouvoir à Grelin Jean), Baillon Michel, George Jacky et Dewidehem Yvon (remis un pouvoir à Puille Jean-Philippe)

Secrétaire de séance : Mme Pinsson Marie-Christine.

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal précédent et les membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Vote des 4 taxes directes locales

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le taux des 4 taxes à savoir :

	Taux Année 2009	Taux Votés en 2010
Taxe d'Habitation	7.81	8.04
Taxe Foncière (bâti)	14.92	15.36
Taxe Foncière (non bâti)	38.14	38.52
Taxe Professionnelle	6.91	7.08

Vestiaire du Football

Le Conseil Municipal décide de fournir des matériaux pour réaliser quelque travaux dans le vestiaire du football et invite les bénévoles à contacter la Mairie pour participer aux travaux.

Chemin « dit du Tour de Ville » derrière le Cimetière

Le Conseil Municipal refuse la transaction sollicitée par l'acquéreur de l'ancienne station service, concernant le rachat d'une partie du chemin « dit du tour de ville » situé derrière le cimetière.

Séance levée à 21h45

Association Paroissiale
3^{ème} trimestre 2010 dans le secteur
Messe tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons sur Matz

ETAT CIVIL
 2^{ème} TRIMESTRE 2010

Dates	Samedi 18 h 30	Dimanche 10 h 30
03-04 juillet	Marquéglise	Ressons sur Matz
10-11 juillet	Vignemont	Ressons sur Matz
17-18 juillet	Biermont	Ressons sur Matz
24-25 juillet	Coudun	Ressons sur Matz
31 juillet 01 août	Conchy les Pots	Ressons sur Matz
07-08 août	Margny sur Matz	Ressons sur Matz
14-15 août	Margny / Matz	Ressons sur Matz
21-22 août	Gournay / Aronde	Ressons sur Matz
28-29 août	Lataule	Ressons sur Matz
04-05 septembre	Boulogne la Grasse	Ressons sur Matz
11-12 septembre	Giraumont	Ressons sur Matz
18-19 septembre	Mareuil la Motte	Ressons sur Matz
25-26 septembre	Baugy	Ressons sur Matz

NAISSANCES

Jeanne ,Eliane, Denise COQUET née le 12 mai 2010
à Compiègne (12 rue de la Poste).

Louna, Lilou, Louanne SORTELLE née le 16 avril 2010
à Compiègne (21, rue de Flandre).

Thomas, Lucien, André BIZET né le 14 juin 2010 à
Compiègne (5 rue de Flandre).

DECES

Marie-Thérèse Carpentier, veuve Baillon Bernard,
décédée le 8 mai 2010 à Compiègne à l'âge de 78 ans

Horaires de la bibliothèque
intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14 à 16 heures

Samedi de 15 à 17 heures

« N'ATTENDEZ PAS L'ETE »

A l'approche des vacances

ANTICIPEZ le renouvellement de vos titres d'identité

(PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITE)

Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Fax :	03.44.85.29 84
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03 44 42 50 81

Les Pompiers : Conchy-les-Pots

FOYART J. :	06.88.18.90.64
PUILLE J-P :	03.44.85.06.88
TASSART J.	03.44.85.07.27



CHANGEMENT DES JOURS ET HEURES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE.

**Mardi et jeudi
De 14 h à 19 h
UN SAMEDI PAR MOIS UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS.**

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire de la 3^{ème} période de l'année 2010, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1^{er} JUILLET au 30 SEPTEMBRE 1994.

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires D'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères et caisses jaunes :
tous les mercredis.

Les caisses bleues : le jeudi des semaines impaires

Rendez vous encombrants:

RECYCLERIE DE NOYON : 03 44 09 70 30

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert

GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : KUSZPA Patrick

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

